

## Congés payés entre le 1er juin et le 31 octobre

Par hervé, le 09/06/2009 à 18:57

Bonjour, je suis en BTS en contrat de professionnalisation à compter de 16 juiller 2008 et on m'a dit que l'on devait prendre absolument 2semaines consécutivement de congés entre le 1er juin et le 31 octobre!je voufrais savoir si cela est vraie pour prendre mes dispositions???merci d'avance pour votre réponse

Par Marion2, le 09/06/2009 à 19:02

Bonsoir,

En matière de congés, c'est le patron qui décide.

Cordialement.

Par hervé, le 09/06/2009 à 19:22

merci de votre réponse les personnes qui m'ont informé on mal compris, alors!!!

Par Marion2, le 09/06/2009 à 19:24

C'est peut-être le patron qui exige de prendre 2 semaines consécutives.

Cordialement.

Par Visiteur, le 09/06/2009 à 21:09

bonsoir hervé,

qui sont ces personnes ??

Par hervé, le 09/06/2009 à 22:40

Les personnes qui m'ont dit cela?une camarde et professeur de droit!

Par Visiteur, le 09/06/2009 à 22:49

un peu de lecture ou tu vas trouver ta réponse :

http://www.travail-solidarite.gouv.fr/informations-pratiques/fiches-pratiques/conges-absences-du-salarie/conges-payes.html